

MIRAMAS, le 10 Juillet 2024

**Aux Parents des Elèves**  
**de la classe de 1<sup>ère</sup> Bac Pro**  
**SAPAT**

Chers Parents,

La rentrée de la prochaine année scolaire 2024/2025 aura lieu le

**MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2024**

Vous trouverez :

*1 Liste des Pièces à rendre à la rentrée*

*1 Fiche information Internat,*

*1 Fiche Stage*

*Pour les fournitures scolaires reprendre les affaires de 1<sup>ère</sup> année*

\*\*\*\*\*

**13 h** Accueil des Internes pour déposer leurs affaires

**13 h 30 à 14 h 30** **Pour Tous (parents/élèves) :** Réunion générale d'information. La présence des élèves est obligatoire

**14 h 30 à 15 h 30** **Réunion de filière ( parents / élèves )**

**Pour élèves uniquement**

**15 h 30 à 16 h 30** Accueil des élèves par le Professeur Principal dans leur salle de classe.  
Remise emploi du temps

**à partir de 17h00** Information réservée aux élèves Internes

**Reprise des cours selon emploi du temps le Jeudi 05 septembre**

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir dans votre Établissement le **04 Septembre** prochain, en vous souhaitant d'agréables vacances familiales et restant à votre disposition pour des renseignements complémentaires, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments dévoués.



\* Pour information l'Établissement est fermé du 20/07 au 21/08/24

## INFORMATION SUR LA RENTREE

### \* **Accueil des Familles**

Les Elèves Internes sont accueillis par les Personnels de la Vie Scolaire à l'internat garçons ou l'internat filles pour leur installation.  
Un état des lieux sera effectué le soir avec les élèves.

### \* **Réunion Générale d'Information**

Le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire, les Professeurs Principaux réunissent les Élèves et leurs Parents pour une information générale sur l'Établissement, les grandes options éducatives et pédagogiques, la vie dans l'Établissement.  
Suivra un échange questions-réponses.

### \* **Accueil des Élèves (sans les Parents) dans leur salle de classe par le Professeur Principal**

Présentation de l'année scolaire : caractéristiques de la formation, objectifs, exigences, méthodes de travail, remise de l'emploi du temps, distribution des tablettes, information sur les livres numériques...

## **LISTE DES PIECES A DONNER LE JOUR DE LA RENTREE.**

- 1 chèque caution de 220 euros pour les internes non encaissé si pas déjà donné à l'inscription (*sauf dégradation*),
- le dossier de demande de bourse (téléchargeable sur notre site) pour les élèves pouvant en bénéficier **si pas déjà fait.**

**⊗ Penser de renvoyer toutes les pièces manquantes au dossier d'inscription**

Contact internet avec la Vie Scolaire  
[viescolaire@fontlongue.org](mailto:viescolaire@fontlongue.org) ou tel 06.32.63.56.20

## **INTERNAT**

Les Pensionnaires devront se munir de l'équipement suivant :

- 1 paire de draps (+ une paire de rechange),
- 1 alèse obligatoire
- couvertures ou couette (lit de 0,90),
- traversin ou oreiller,
- 1 sac à linge sale,
- Papier toilette + mouchoirs en papier.

**Pour information** : A chaque départ de vacances, les chambres doivent être entièrement vidées.

Leurs effets personnels comprendront une paire de pantoufles, du linge de toilette (gants et serviettes) y compris papier toilette, nécessaire de toilette, un équipement de sport (short, tennis, survêtement) qui doivent être régulièrement entretenus. Pour faciliter le contrôle (et la conservation) de ces articles, ceux-ci seront marqués au nom entier de l'élève.

Contact avec la Vie Scolaire

[viescolaire@fontlongue.org](mailto:viescolaire@fontlongue.org) ou tel 06.32.63.56.20

Responsable Internat : [internat@fontlongue.org](mailto:internat@fontlongue.org)

## **FOURNITURES SCOLAIRES**

Classe de 1ere Bac Pro Services aux personnes et animation des territoires

**Français** : 1 Cahier maxi format (24x32) 96 pages

**ESC** : 1 Cahier maxi format (24x32) 200 pages -1 chemise à rabat A4 - 1 clé USB 16 Go

**Histoire/Géographie** :

- 1 cahier grands carreaux 24x32 96 pages; des pochettes transparentes; le répertoire de l'année dernière pour y noter les nouvelles définitions de cours de cette année), crayons de couleurs

- 1 porte-vues (48 vues)

**Economie** : 1 porte vue (environ 30 pages) ou classeur avec pochettes plastiques

**EPS** : Une tenue de sport

**Mathématiques et Physique/Chimie (même matériel qu'en 2nde)** :

- 1 x classeur souple A4, 4 anneaux (dos environ 2 cm)
- 3 x intercalaires A4
- 1 x calculatrice : **CASIO GRAPH 35+EII**
- 1 x règle graduée (20 ou 30 cm) + 1 x équerre (modèle au choix)

**Anglais** : Le cahier de 2nde, ou un cahier 24x32 + dictionnaire anglais/français

**Biologie/ Écologie** : un classeur souple à anneaux dos 20 mm, avec une dizaine de pochettes transparentes et un jeu d'intercalaires (au moins 4). Possibilité de garder le matériel de 2nde.

**Matières professionnelles** :

**Mme Kammerer**

- 2 classeurs souples avec pochettes transparentes

**Mme Jaume** :

- Cahier grand format pour le MP5 (pour les 2ans)
- Porte vues pour le MP7, crayons, feutres

*(Les classeurs ou cahiers de certains modules peuvent être conservés d'une année à l'autre)*

**Une trousse complète, des feuilles simples et doubles ainsi qu'un agenda sont nécessaires pour tous les modules**

A l'attention des parents d'élèves de Première Bac Pro SAPAT

Objet : Conventions de stage pour la première période

La première période de stage des élèves débute dès le mois d' Octobre.

Pour le bon déroulement du stage, les élèves doivent impérativement trouver un lieu de stage, et faire signer leurs conventions pendant les vacances d'été.

Aucun retard ne sera toléré

Et

Aucun changement de date ne sera accepté

Les stages participent à l'obtention du diplôme Bac Professionnel, à travers des acquis professionnels liés à des pratiques sur le terrain. Ils ne sont à négliger d'aucune façon.

Les dates de stages vous sont communiquées dès à présent pour que vos enfants aient le choix de leur structure. Il n'est jamais trop tôt pour lancer ses recherches, d'autant que les structures de notre territoire sont très sollicitées.

Si vous avez des questions concernant le choix du lieu de stage, je vous laisse mon adresse email pour pouvoir me joindre : [h.jaume@fontlongue.org](mailto:h.jaume@fontlongue.org)

Cordialement.

Hélène Jaume

Coordinatrice Filière SAPAT

## Périodes de stage en 1ere Bac Professionnel Services aux personnes et animation dans les territoires

Deux périodes de stage sont prévues sur l'année scolaire 2024-2025 , se découpant ainsi :

- Du 28 Octobre au 22 Novembre
- Du 10 Juin au 4 Juillet 2025

Les élèves doivent effectuer deux périodes de 4 semaines de stage au cours de l'année, avec l'**obligation de découverte de 2 domaines différents** : **Le Service aux Personnes et le Services aux Territoires**

Ils ont le choix de s'organiser comme ils le souhaitent à savoir\* :

Possibilité N°1		Possibilité N°2
Période stage 1 → Services aux personnes	OU	Période stage 1 → Services aux territoires
Période de stage 2 → Services aux territoires		Période de stage 2 → Services aux personnes

\*Pour les élèves arrivant d'une autre filière, regarder plus bas

**ATTENTION !** Si les élèves ne font pas leur stage dans les 2 domaines, ils ne pourront pas valider leur année, et seront dans l'obligation de redoubler leur classe de 1ere.

### Pour les élèves arrivant d'une classe différente de la 2<sup>nde</sup> SAPAT

Les élèves qui arrivent d'une autre filière que la 2<sup>nde</sup> SAPAT ont obligation de voir 2 publics différents pour leur stage Services aux Personnes. Il faut aborder un public dit fragile (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades) **ET** un public de jeunes enfants (0 - 6ans) lors de ces stages.

Donc l'organisation des stages sera la suivante :

Possibilité N°1		Possibilité N°2
Période Stage 1 → 2 semaines enfants et 2 semaines adultes dépendants	OU	Période Stage 1 → 4 semaines services aux territoires
Période Stage 2 → 4 semaines Services aux territoires		Période Stage 2 → 2 semaines enfants et 2 semaines adultes dépendants

### Lieux de stage possibles, liste non exhaustive :

#### Services aux personnes

Infirmier libéral, crèche, hôpital, EHPAD, Foyer de vie, Maison d'accueil spécialisée, Foyer d'accueil médicalisé, animation en foyer 3eme âge, IME, Centre social, Service de soins de suite et de réadaptation, Services à domicile, Maison d'enfants à caractère social/sanitaire, centre de loisir ...

#### Services aux territoires

CCAS, Office de tourisme, Centre social, Mission locale, France service, médiathèque, ressourcerie, recyclerie, tiers lieu, croix rouge, Emmaüs, Epicerie sociale, Restos du cœur, CLIC, camping, association d'animation du patrimoine, association spécialisée dans l'animation, collectivité territoriale ...

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à l'adresse mail suivante : [h.jaume@fontlongue.org](mailto:h.jaume@fontlongue.org)



- **Option ouverte aux filières agricoles : Bac Pro, STAV.**  
Seule option qui peut s'ajouter à toutes les autres options.
- **Option qui compte pour le bac :**  
STAV : coef 4 en plus de toutes les autres options pour les 2 années  
Bac Pro : tous les points au-dessus de la moyenne comptent pour l'obtention du bac

**Le programme prévisionnel de l'année 2024-2025 :**

- Développer la biodiversité dans notre établissement et obtenir le label « Refuge LPO ».
- Opération dépollution du littoral : en partenariat avec une association (CleanUp Calanques, Surfrider, WWF...).
- Réalisation de « coffrets cadeaux » pour les plus démunis au moment de Noël.
- Participation à la journée Développement durable sur notre établissement : à destination de tous les élèves : jeux, stand, participation d'association, etc...
- Bénévolat au service de la biodiversité.....

**Quand ? 2 possibilités :**

- ❶ au sein du lycée 1 semaine sur 2 un jour en fin d'après-midi (16h10-18h maximum).
- ❷ au sein d'une association humanitaire, sportive, environnementale... : réaliser une dizaine de jours de bénévolat sur les 2 années de formation (ex de structure : SPA, Pompier volontaire, Croix-Rouge, association sportive, les Restos du cœur, ....).

Les élèves peuvent mixer les 2 possibilités.

---

Nom prénom de l'élève .....classe demandée 2024-2025 : .....

souhaite participer à l'unité facultative ENGAGEMENT CITOYEN pour l'année 2024-2025

Signature de l'élève

signature d'un responsable

# BOURSE NATIONALE DE LYCEE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

## FICHE D'INFORMATION - COUPON REPONSE

à compléter et à retourner signée à l'établissement d'accueil dès que possible

**Ce document est à rendre OBLIGATOIREMENT pour tous les élèves, boursiers et non boursiers**

NOM - Prénom du représentant légal : .....	
Adresse : .....	
.....	
Mail : .....	Tél : .....
NOM - Prénom de l'élève : .....	
Etablissement d'accueil à la rentrée 2024 : ..... Classe.....	

Sont concernés les élèves (hors apprentis) des classes de :

- 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale, en bac général, bac technologique ou bac professionnel
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de CAPa

Je souhaite déposer une demande de bourse  
pour l'année scolaire 2024/2025

Je ne souhaite pas déposer de demande de  
bourse pour l'année scolaire 2024/2025



← Cocher la case correspondant  
à votre choix →



**ATTENTION** : il n'y a **PAS D'EXAMEN AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE** dans l'enseignement agricole, et il n'y a plus de reconduction de la bourse d'une année sur l'autre.

**Toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en 2024/2025 doivent compléter un formulaire (\*) de demande de bourse (CERFA) et le déposer ou l'envoyer accompagné de tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé :**

**Dépôt des dossiers du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre (inclus) 2024**

NB : Les demandeurs de bourse qui ne disposent pas de leur avis d'impôt sur les revenus à la date requise pour des raisons indépendantes de leur volonté, bénéficient d'un délai supplémentaire pour compléter leur dossier de demande de bourse qui doit être déposé, même incomplet, au plus tard le 17 octobre.

(\*) Les formulaires de demande de bourse sont à retirer au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève ou à télécharger sur [https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_11779.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do).

Fait à ..... le.....

Signature du représentant légal :